

Droit d'accès, droits d'édition et lien - météo

Sommaire

Concept

[Contrôle d'accès](#)
[Interdiction de l'édition](#)
[Le lien](#)

Concept

La météo est une "Vue" qui peut être partagé à "Tout le monde" ou à certains groupes d'utilisateurs (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

- Cependant, si un utilisateur n'a pas accès à ces sections (*Tout le monde, Groupes dans lesquels est mise la météo*), il ne pourra pas ouvrir le portail (*si par exemple, un autre utilisateur lui donne l'URL d'accès*).

Contrôle d'accès

Une vue peut être partagée pour un groupe d'utilisateur ou partagée avec tous les utilisateurs. Le système en place est celui de la liste blanche, personne n'a accès sauf si la vue est ajouté volontairement à un groupe par le biais des favoris.

Un utilisateur pourra consulter une vue si un favori de cette vue est disponible :

- dans l'espace "Privé" de l'utilisateur,
- dans l'espace "Mes groupes",
- dans l'espace "Tout le monde".

Un utilisateur ne pourra pas consulter une vue :

- S'il clique sur un lien qu'il a reçu sans avoir le favori dans un de ses groupes.
- S'il avait enregistré l'url d'accès à la vue dans son navigateur (*signalnet*), mais que dans Shinken, le favori ne lui est plus accessible.

Les vues bloquées seront affichées de la manière suivante :

Vous n'avez pas les droits suffisants pour accéder à cette vue

L'utilisateur n'aura accès à aucune information sur la vue à l'exception de son nom.

Interdiction de l'édition

L'édition d'une vue peut être interdite à un utilisateur.

- Le bouton mode édition ne sera pas disponible dans l'affichage de la météo.
- L'interdiction est présente pour tous les utilisateurs non administrateur Shinken et n'étant pas le propriétaire de cette vue (avec le droit de modifications sur les météos qui lui appartiennent).

Ce bouton ne sera pas présent sans droits d'édition.

Mode édition

Le lien

Si un utilisateur veut partager une vue qu'il a créée sur son espace privé, il peut faire un lien de cette vue (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

Les météos sont un cas particulier, on ne peut la partager que sous forme d'un lien.

 Marseille supervision

